

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 AOÛT 2020

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, 31 AOÛT 2020 À 19 HEURES 30 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR RENALD CHÊNEVERT

MAIRE

MESDAMES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRESENTS :

Jacques Blanchard siège 1
Vicky Bombardier siège 2
Pierre Tétrault siège 3
Jimmy Royer siège 4
Dany St-Amant siège 5
Julien Bussièrès siège 6

ABSENTS

Étaient également présentes : Karine Boucher, directrice générale
Lydia Laquerre, greffière

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 31 août 2020
2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
3. **ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
5. **CORRESPONDANCE**
6. **COMPTE-RENDU**
7. **URBANISME - DEMANDE AU CCU**
8. **ADMINISTRATION**
 - 8.1 Adoption du règlement numéro 626 sur la gestion contractuelle
 - 8.2 Adoption du règlement numéro 549-4 modifiant le règlement numéro 549 relatif à l'administration des finances de la ville incluant la délégation de pouvoir, le suivi et le contrôle budgétaire
9. **DEMANDE AU CONSEIL ET DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**
10. **LOISIRS**
 - 10.1 Octroi de contrat – Entretien de l'aréna (saison 2020-2021)

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- 10.2 Statut de l'aréna (saison 2020-2021) – Covid-19
11. **TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET GESTION DES EAUX**
- 11.1 Présentation et acceptation de soumission – Réaménagement du boulevard des Cyprès
11.2 Financement – Réaménagement du boulevard des Cyprès
11.3 Avis de motion – Règlement 625-1 modifiant le règlement afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 286 000 \$
12. **AFFAIRES DIVERSES**
13. **VARIA**
14. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
15. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

240-20-08-17 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE L'ordre du jour, de la présente assemblée, soit accepté, tel que présenté.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

_____.

241-20-08-31 ADOPTION DU RÈGLEMENT 626 PORTANT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné par monsieur Jimmy Royer, à la séance ordinaire du 17 août 2020;

ATTENDU QU' un dépôt du projet de règlement a été fait séance tenante le 17 août 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D' adopter le règlement numéro 626 sur la gestion contractuelle.

Ce règlement a pour objet d'éditer les règles sur la gestion contractuelle à la Ville de Valcourt.

Une copie de ce règlement est accessible au bureau de l'Hôtel de ville et sur le site internet de la Ville de Valcourt.

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

242-20-08-31

ADOPTION DU RÈGLEMENT 549-4 modifiant le règlement numéro 549 relatif à l'administration des finances de la Ville incluant la délégation de pouvoir, le suivi et le contrôle budgétaire

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné par monsieur Jimmy Royer, à la séance ordinaire du 17 août 2020;

ATTENDU QU' un dépôt du projet de règlement a été fait séance tenante le 17 août 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D' adopter le règlement numéro 549-4 modifiant le règlement numéro 549 relatif à l'administration des finances de la Ville, incluant la délégation de pouvoir, le suivi et le contrôle budgétaire.

Une copie de ce règlement est accessible au bureau de l'Hôtel de ville et sur le site internet de la Ville de Valcourt.

ADOPTÉE

243-20-08-31

OCTROI DE CONTRAT – ENTRETIEN DE L'ARÉNA (SAISON 2020-2021)

ATTENDU QUE des demandes de soumissions par voie d'invitation pour l'entretien de l'aréna ont été faites le 11 août 2020;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 31 août 2020 à 11:00 heures et le résultat de la soumission reçue est le suivant :

SOUSSIONNAIRE

MONTANT 2020-2021

(taxes non incluses)

DANIEL MAINTENANCE

Préparation de la surface glacée	4 993.92 \$
Opération pour fermeture de l'aréna	3 650.32 \$
Tarif horaire période hivernale	33.75 \$
Tarif horaire période estivale	32.75 \$

Note : lorsqu'un employé travaillera un jour férié, le taux horaire sera majoré selon les normes du travail.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la soumission de DANIEL MAINTENANCE pour les services d'entretien de l'aréna, tels que stipulés dans le devis de soumission, daté du 11 août 2020, et la soumission présentée en date du 31 août 2020, soit:

Préparation de la surface glacée	4 993.92 \$
Opération pour fermeture de l'aréna	3 650.32 \$
Tarif horaire période hivernale	33.75 \$
Tarif horaire période estivale	32.75 \$

ADOPTÉE

244-20-08-31

STATUT DE L'ARÉNA (SAISON 2020-2021) – COVID-19

ATTENDU QUE des mesures sanitaires d'exception doivent être mises en place afin de lutter efficacement contre le virus de la Covid-19, en conformité avec les directives de la santé publique du Québec;

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les installations de l'Aréna de la Ville de Valcourt demeurent ouvertes au public, selon le protocole établi par le Service des loisirs, lequel demeure sujet à changement en fonction des directives sanitaires émises par la santé publique du Québec.

ADOPTÉE

245-20-08-31

PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DE SOUMISSION – RÉAMÉNAGEMENT BOULEVARD DES CYPRÈS

ATTENDU QUE des demandes de soumissions, par appel d'offres public sur SÉAO, pour le réaménagement du boulevard des Cyprès, ont été demandées le 7 août 2020;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 27 août 2020 à 11h00 et le résultat de trois (3) soumissions reçues est le suivant;

SOUMISSIONNAIRE	MONTANT
T.G.C. INC.	1 154 163.95 \$
EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC.	1 131 821.10 \$
SINTRA INC.	1 077 000.00 \$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la soumission du plus bas soumissionnaire, soit Sintra inc., au montant de 1 077 000.00 \$ (taxes non incluses), pour les travaux de réaménagement du boulevard des Cyprès, tels que demandés dans les documents d'appel d'offres 2020-10 et l'addenda no 1 et la soumission présentée en date du 27 août 2020, le tout conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt numéro 625 ainsi que de tout amendement à celui-ci de même qu'à l'acceptation de tout financement par les autorités compétentes.

ADOPTÉE

246-20-08-31

FINANCEMENT DU PROJET – BOULEVARD DES CYPRÈS (TECQ 2019-2023)

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux partielle no 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation des travaux approuvée par la présente résolution.

AVIS DE MOTION RÉGLEMENT 625-1 MODIFIANT LE RÉGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 625 AFIN D'AUGMENTER LA DÉPENSE ET L'EMPRUNT POUR UN MONTANT ADDITIONNEL DE 286 000 \$

MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT donne avis de motion de la présentation à une prochaine séance du Conseil pour l'adoption du règlement **625-1 RÉGLEMENT MODIFIANT LE RÉGLEMENT NUMÉRO 625 AFIN D'AUGMENTER LA DÉPENSE ET L'EMPRUNT POUR UN MONTANT ADDITIONNEL DE 286 000 \$**

Il est également fait dépôt du projet de règlement **625-1 MODIFIANT LE RÉGLEMENT NUMÉRO 625 AFIN D'AUGMENTER LA DÉPENSE ET L'EMPRUNT POUR UN MONTANT ADDITIONNEL DE 286 000 \$**

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

Initiales du Maire
104
Initiales du Greffier

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

247-20-08-31

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance est levée à 19 heures 44.

ADOPTÉE

Renald Chênevert, Maire

M^e Lydia Laquerre, Greffière